

HUBERDEAU



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU
MRC DES LAURENTIDES

À la session ordinaire du Conseil de la Municipalité d'Huberdeau tenue le 9^e jour du mois de février 2021 à 19h00 par vidéoconférence. Sont présents à cette vidéoconférence : Madame Évelyne Charbonneau, mairesse et les conseillers (ère) suivants : Messieurs Donald Richard, Jean-François Perrier, Louis Laurier, Dean Brisson, Benoit Gratton et Madame Fanny Véronique Couture. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Tous formants quorum sous la présidence de Madame Évelyne Charbonneau, mairesse.

Assiste également à la séance, par vidéoconférence, Madame Guylaine Maurice, directrice générale et secrétaire-trésorière et Madame Karine Maurice-Trudel, directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe.

Madame Évelyne Charbonneau, mairesse, constate le quorum à 19h00, déclare la séance ouverte et soumet l'ordre du jour aux membres du conseil.

ORDRE DU JOUR

OUVERTURE DE LA SESSION :

- 1) Autorisation de la tenue de la séance à huis clos et enregistrement de celle-ci.
- 2) Adoption de l'ordre du jour.
- 3) Ratification du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2021.
- 4) Ratification des déboursés.

AFFAIRES COMMENCÉES :

- 5) Dépenses dans le cadre de l'aide financière de 51 507\$ dû à la pandémie de la Covid-19 / octroi d'un mandat à Monsieur François Thibault pour la préparation d'un devis pour la fourniture de l'équipement nécessaire pour la sonorisation, la captation et l'enregistrement des séances dans la salle Louis Laurier et dans la salle du conseil.
- 6) Période de questions.

AFFAIRES NOUVELLES :

- 7) Correspondance : Confirmation du montant d'une subvention de 8 263,80\$ dans le cadre du programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles pour l'année 2020.
Confirmation du montant de la compensation 2020 de 35 827,43\$ pour la collecte sélective.
- 8) Adoption du premier projet de règlement numéro 339-21 modifiant les règlements d'urbanisme numéro 198-02, 199-02, 200-02 et 201-02 afin d'en faciliter l'application et de les actualiser.
- 9) Appui à la création de la Coalition Santé Laurentides par le Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides (CPÉRL).
- 10) Offre de services ingénieur / bilan opérationnel de l'usine d'eau potable (8 975.00\$).
- 11) Dépôt du projet de règlement (2021)-100-33 de la Ville de Mont-Tremblant, modifiant le règlement (2008)-100 plan d'urbanisme relativement à l'affectation commerciale lourde (CL).

- 12) Appui au recensement de la population de 2021.
- 13) Demande d'appui financier de Palliaccio.
- 14) Ouverture de la bibliothèque.
- 15) Varia : a)
- 16) Période de questions.
- 17) Levée de la session.

RÉSOLUTION 23-21

AUTORISATION DE LA TENUE DE LA SÉANCE À HUIS CLOS ET ENREGISTREMENT DE CELLE-CI

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020, le décret 388-2020 du 29 mars 2020, le décret 418-2020 du 7 avril 2020, le décret 460-2020 du 15 avril 2020, le décret 478-2020 du 22 avril 2020, le décret 483-2020 du 29 avril 2020, le décret 501-2020 du 6 mai 2020, le décret 509-2020 du 13 mai 2020, le décret 531-2020 du 20 mai 2020, le décret 544-2020 du 27 mai 2020, le décret 572-2020 du 3 juin 2020, le décret 593-2020 du 10 juin 2020, le décret 630-2020 du 17 juin 2020, le décret 667-2020 du 23 juin 2020 le décret 690-2020 du 30 juin 2020, le décret 717-2020 du 8 juillet 2020, le décret 807-2020 du 15 juillet 2020, le décret 811-2020 du 22 juillet 2020, le décret 814-2020 du 29 juillet 2020, le décret 815-2020 du 5 août 2020, le décret 818-2020 du 12 août 2020, le décret 845-2020 du 19 août 2020, le décret du 895-2020 du 26 août 2020, le décret 917-2020 du 2 septembre 2020, le décret 925-2020 du 9 septembre 2020, le décret 948-2020 du 16 septembre 2020, le décret 965-2020 du 23 septembre 2020, le décret 1000-2020 du 30 septembre 2020, le décret 1023-2020 du 7 octobre 2020, le décret 1051-2020 du 14 octobre 2020, le décret 1094-2020 du 21 octobre 2020, le décret 1113-2020 du 28 octobre 2020, le décret 1150-2020 du 4 novembre 2020, le décret 1168-2020 du 11 novembre 2020, le décret 1210-2020 du 18 novembre 2020, le décret 1242-2020 du 25 novembre 2020, le décret 1272-2020 du 2 décembre 2020, le décret 1038-2020 du 9 décembre 2020, le décret 1351-2020 du 16 décembre 2020, le décret 1418-2020 du 23 décembre 2020, le décret 1420-2020 du 30 décembre 2020, le décret 1-2021 du 6 janvier 2021, le décret 3-2021 du 13 janvier, le décret 31-2021 du 20 janvier 2021, le décret 59-2021 du 27 janvier, le décret 89-2021 du 3 février 2021 qui prolongent cet état d'urgence jusqu'au 12 février 2021;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel 2020-029 émit le 26 avril 2020 stipulant que toute réunion, séance ou assemblée qui aura lieu en personne, y compris celle d'un organe délibérant, puisse se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux; lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil, de la directrice générale/secrétaire-trésorière et de la directrice générale adjointe, que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et la directrice générale/secrétaire-trésorière soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par vidéoconférence;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Richard et résolu :

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et la directrice générale/secrétaire-trésorière puissent y participer par vidéoconférence, que cet enregistrement soit diffusé sur le site internet de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 24-21
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Richard et résolu :

Que l'ordre du jour est adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 25-21
RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2021

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Laurier¹ et résolu :

Que la secrétaire est exempte de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2021 les membres du conseil déclarant en avoir pris connaissance et renonçant à la lecture.

De plus que le procès-verbal de la séance du 12 janvier 2021 est adopté tel que rédigé.

Résolutions 01-21 à 22-21 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 26-21
RATIFICATION DES DÉBOURSÉS

La secrétaire soumet au conseil pour examen et considération les comptes suivants :

Chèques numéros 10022 à 10058 inclusivement, pour un montant de 91 929,38\$ et des comptes à payer au 09/02/2021 au montant de 5 697,49\$, ainsi que les chèques de salaire numéros 5718 à 5755 inclusivement pour un montant de 5 697,49\$.

COMPTES PAYÉS À APPROUVER

Numéros	Payé à	détails	Montant
10022	Association des Directeurs Municipaux du Québec	Renouvellement annuel 2021	1 086.52\$
10023	Comité des Loisirs d'Huberdeau	Subvention entretien des sentiers de ski de fond 2020-2021	3 000.00\$
10024	Croix-Rouge Canadienne	Entente services aux sinistrés 2021	170.00\$
10025	Annulé		- \$
10026	Fédération Québécoise des Municipalités	Adhésion 2021	1 238.44\$
10027	Ultima	Assurances 2021	24 728.00\$
10028	Hydro-Québec	Électricité système soltek 20.93 \$ Éclairage rues & location poteaux 259.92 \$	280.85\$
10029	Office Municipal d'Habitation des Laurentides	Programme de supplément aux loyer 2020 (Résidence vallée de la Rouge)	10 644.97\$
10030	Québec Municipal	Abonnement annuel 2021	201.33\$
10031	Régie Incendie Nord Ouest Laurentides	Quote-part 2021 - 1er versement	19 726.50\$
10032	Bell Mobilité	Cellulaires janvier 2021	138.28\$
10033	Équipe Laurence	Services ingénierie	3 474.17\$
10034	Morneau Shepell Ltée	Mutuelle de prévention janvier 2021	82.36\$
10035	M.R.C. des Laurentides	Constats du 01/10/20 au 31/12/20 - Règl. Systèmes alarme Services télécom. Du 01/10/20 au 31/12/20 - hébergement des courriels, interurbains, extensions téléphoniques, service 9-1-1	412.28\$

10036	Sel du Nord	Sel à déglçage	4 527.95\$
10037	Énergies Sonic inc	Huile à chauffage, diesel	2 132.10\$
10038	Bell Canada	Téléphone ordinateur eau potable Téléphone station de pompage	149.25\$
10039	CRSBP des Laurentides	Contributions 2021	4 991.52\$
10040	Durand Éric	Remboursement botte de travail	250.42\$
10041	Eurofins Environex	Analyses d'eau janvier 2021	61.22\$
10042	Ministère du Revenu du Québec	DAS janvier 2021	10 244.65\$
10043	Pompage Sanitaire Mont-Tremblant	Location toilette du 15/01/21 au 12/02/21	166.71\$
10044	Promotek	Rapport tonnage octobre à décembre 2020	300.24\$
10045	Receveur Général du Canada	DAS janvier 2021	3 576.70\$
10046	Ville de Ste-Agathe-des-Monts	Ouverture de dossier cour municipales novembre et décembre 2020	344.92\$
5718- 5755	Employés	Salaires janvier 2021	22 390.93\$
TOTAL			114 320.31\$

COMPTES À PAYER À APPROUVER

Numéros	Payé à	détails	Montant
10047	Carquest Canada Ltée	Graisse, fluide diesel,,fusibles, filtre à huile, huile	547.08\$
10048	Clôtures des Hauteurs	Télécommandes	275.94\$
10049	Coopsco des Laurentides	Livres	483.93\$
10050	Groupe JLD Lague	Pièces tracteur	184.09\$
10051	Hamster	Papier	247.11\$
10052	Machineries Forget	Coin protecteur en acier, attaches, connecteur chaine, réparation problème hydraulique, maillon de raccord, barrure tailgate, attache capot, boulons, locknuts	394.11\$
10053	Matériaux R. McLaughlin inc	Mini écrous, boulons, réservoir à essence	48.79\$
10054	PG Solutions inc	Enveloppes personnalisées, comptes de taxes 6 coupons	386.94\$
10055	Groupe Québéco inc	Boyaux 50'	1 237.13\$
10056	Purolator inc	Frais de transport	16.26\$
10057	La Coop ferme du Nord	Chlore	126.36\$
10058	Visa Desjardins	Essence, pansements, compresses, timbres, courrier recommandé, café, crème, abonnement mensuel zoom	1 749.75\$
TOTAL			5 697.49\$

Il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Richard et résolu :

Que le conseil ratifie les déboursés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Je soussignée, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut décrites ont été projetées.

Karine Maurice-Trudel
Directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe.

RÉSOLUTION 27-21

OFFRE DE SERVICES PRÉPARATION D'UN DEVIS POUR LA FOURNITURE DE L'ÉQUIPEMENT NÉCESSAIRE POUR LA SONORISATION, LA CAPTATION ET L'ENREGISTREMENT DES SÉANCES DU CONSEIL

ATTENDU QUE le 5 octobre 2020, la municipalité a reçu confirmation du versement d'une aide financière de 51 507\$ afin d'atténuer les impacts de la pandémie sur les finances de la municipalité;

ATTENDU QU'un premier versement de cette aide a été versé en décembre 2020;

ATTENDU QU'étant donné les directives gouvernementales la municipalité se doit de procéder à l'enregistrement des séances et que présentement les équipements utilisés ne sont pas adéquats;

ATTENDU QUE le conseil désire utiliser une partie de cette aide pour acquérir l'équipement nécessaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Dean Brisson et résolu :

Que l'offre de services reçue de Monsieur François Thibault en date du 5 février 2021 au montant de 551.88\$ taxes incluses, pour la préparation d'un devis pour la fourniture de l'équipement nécessaire pour la sonorisation, la captation et l'enregistrement des séances dans la salle Louis Laurier et dans la salle du conseil, ainsi que pour faire la vérification des offres suite à la réception des soumissions et la supervision des travaux, est acceptée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 28-21

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 339-21 MODIFIANT LES RÈGLEMENTS D'URBANISME NUMÉRO 198-02, 199-02, 200-02 ET 201-02 AFIN D'EN FACILITER L'APPLICATION ET DE LES ACTUALISER

Il est proposé par Monsieur le conseil Louis Laurier et résolu :

Que le premier projet de règlement numéro 339-21 modifiant les règlements d'urbanisme numéro 198-02, 199-02, 200-02 et 201-02 afin d'en faciliter l'application et de les actualiser est adopté. Une consultation écrite sur ce projet de règlement sera tenue du 3 mars au 18 mars 2021 inclusivement afin de permettre aux personnes et organismes qui désirent s'exprimer de transmettre par écrit leurs commentaires à la municipalité, soit par courriel ou par courrier. Le projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 29-21

APPUI À LA CRÉATION DE LA COALITION SANTÉ LAURENTIDES

CONSIDÉRANT QUE le conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides (CPÉRL) a adopté à l'unanimité lors de sa rencontre du 27 novembre 2020, une résolution (numéro CPÉRL-06-03) le plan de mise sur pied d'une Coalition Santé Laurentides, dont l'objectif est de mettre en lumière le besoin accru de moderniser dès maintenant les infrastructures hospitalières devenues vétustes de la région et de

rehausser le financement permettant un accroissement de la qualité et de la sécurité des soins auxquels ont droit la population des Laurentides;

CONSIDÉRANT QUE la Coalition Santé Laurentides sera formée de différents partenaires élus, médicaux et hospitaliers, d'affaires et d'organismes communautaires qui appuieront la demande de consolidation et de modernisation des centres hospitaliers des Laurentides et de l'IHRSJ;

CONSIDÉRANT la résolution 2020.12.8247 de la MRC des Laurentides confirmant son intention d'adhérer officiellement à la Coalition Santé Laurentides et d'appuyer celle-ci dans ses revendications et enjoignant les villes et municipalité locales de la MRC des Laurentides à soutenir la Coalition;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Gratton et résolu :

Que le conseil de la municipalité d'Huberdeau confirme son soutien à la Coalition Santé Laurentides et son désir de prendre une part active à cette mobilisation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 30-21

OFFRE DE SERVICES INGÉNIEUR / BILAN OPÉRATIONNEL DE L'USINE D'EAU POTABLE

ATTENDU QU'une offre de services professionnels a été soumise pour le service d'ingénierie visant à dresser un bilan opérationnel de l'usine d'eau potable pour en assurer un fonctionnement optimal au cours des années à venir;

ATTENDU QUE ces travaux sont admissibles dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) et que la municipalité entend procéder aux travaux de mise à niveau de son usine d'eau potable en 2022;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Donald Richard et résolu :

Que l'offre de services reçue d'Équipe Laurence en date du 26 novembre 2020 au montant de 8 975.00\$ plus taxes pour le service d'ingénierie visant à dresser un bilan opérationnel de l'usine d'eau potable et portant le numéro OS-5336 est acceptée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 31-21

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT (2021)-100-33 DE LA VILLE DE MONT-TREMBLANT

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu :

Que le conseil confirme le dépôt du projet de règlement (2021)-100-33 de la Ville de Mont-Tremblant, modifiant le règlement (2008)-100 plan d'urbanisme relativement à l'affectation commerciale lourde (CL).

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 32-21
APPUI AU RECENSEMENT DE LA POPULATION DE 2021

Il est proposé par Madame la conseillère Fanny Véronique Couture et résolu :

Que le conseil de la municipalité d'Huberdeau appui le recensement de 2021 et encourage tous les résidents à remplir leur questionnaire du recensement en ligne au www.recensement.qc.ca. Des données du recensement exactes et complètes soutiennent des programmes et des services qui profitent à notre collectivité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères)

RÉSOLUTION 33-21
DEMANDE D'APPUI FINANCIER DE PALLIACO

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-François Perrier et résolu :

Qu'un montant de 100\$ est octroyé à Palliaco dans le cadre de leur campagne annuelle de financement, cet organisme offrant des services de soutien gratuitement aux citoyens de notre municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 34-21
DEMANDE POUR L'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE AUX PUBLICS

ATTENDU QUE dans toutes les régions, le télétravail est obligatoire pour les personnes qui travaillent dans les bureaux et ce depuis le 17 décembre 2020 à l'exception des travailleurs dont la présence est jugée nécessaire par l'employeur pour la poursuite des activités de l'organisation qu'elle soit publique ou privée;

ATTENDU QUE pour certains employés de bureau de la municipalité le télétravail n'est pas possible;

ATTENDU QUE présentement l'accès à l'hôtel de ville est restreint aux employés municipaux, bénévoles de la bibliothèque et au comptoir alimentaire (en ce qui concerne la Salle Louis Laurier);

ATTENDU QUE depuis le 8 février le gouvernement a autorisé l'ouverture des bibliothèques et que les bénévoles désirent offrir le service aux citoyens;

ATTENDU QU'il est de la responsabilité de l'employeur d'identifier les risques de transmission de la COVID-19, à défaut de pouvoir les éliminer il doit viser à les diminuer et à les contrôler;

ATTENDU QU'il n'est pas possible d'avoir accès à la bibliothèque sans circuler par le corridor menant aux bureaux et à la salle de toilette;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-François Perrier et résolu :

Que le conseil autorise l'ouverture de la bibliothèque le samedi seulement et ceci dans le respect des consignes de la Direction générale de la santé publique.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 35-21
LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par Monsieur le conseiller Louis Laurier et résolu :

Que la session soit levée, il est 20h.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Guylaine Maurice,
Directrice générale/secrétaire-trésorière.

Je, Évelyne Charbonneau, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Évelyne Charbonneau, mairesse.